



L'équipe municipale remaniée à Gonneville-sur-Mer

Lors du dernier conseil municipal de Gonneville-sur-Mer avant la période estivale, le jeudi 29 juin 2017, les élus ont voté un remaniement de l'équipe municipale.



« **Isabelle Lecoeur** a démissionné de son poste de **premier adjointe**, démission acceptée par la sous-préfecture », annonce le **maire de Gonneville-sur-Mer (Calvados), Bernard Hoyé** avant de lui rendre hommage :

“ *Je voudrais qu'on la remercie publiquement et de tout cœur, malgré les difficultés que l'on peut rencontrer en tant qu' élu, pour tout le travail qu'elle a réalisé, principalement à mes côtés en qualité de première adjointe.*

Toutefois, les élus ont maintenu la nomination de quatre adjoints. Pour se faire, les trois adjoints restant sont remontés dans l'ordre de leur nomination, à savoir Yves de Pannemaecker devient 1^{er} adjoint, Claude Pouchain 2^e adjoint et Alain Larousserie 3^e adjoint.

Pour ce qui est du 4^e adjoint, une seule candidate, Danièle Hodot-Parisot, a été élue à l'unanimité des conseillers municipaux présents. Elle aura en charge l'information, la communication, le tourisme et les nouvelles technologies. « Merci de votre confiance », a-t-elle formulée après avoir été chaleureusement applaudie.

Christian Legal succède à Mickael de Brou

Par ailleurs, Mickael de Brou, en charge des ouvriers communaux, a souhaité se libérer de ses obligations attenantes à sa délégation.

“ *Un grand merci. Il y a eu une évolution dans cette commune depuis votre prise en charge du personnel et de l'aspect paysager de la commune.*

La délégation est reprise par Christian Legal.

Au terme de ce remaniement de l'équipe municipale, le maire s'est à nouveau adressé aux deux élus, qui restent au sein de l'équipe municipale en tant que conseillers municipaux, pour les féliciter en ces termes : « encore merci à vous deux vous avez fait du travail positif au sein de l'équipe ».